

Diverses questions sont ensuite adressées à Swedenborg sur quelques-uns des points de sa doctrine, qu'il reconnaît comme erronés. Lecture préalable est donnée d'une notice biographique sur le même, préparée par Mme P., membre de la Société. (Seront publiées).

M. Det..., membre de la Société, avait préparé sur César une série de questions fort savantes, mais les explications spontanées de cet Esprit rendent la plupart de ces questions superflues ; néanmoins, elles seront examinées, et l'on fera un choix de celles que l'on croira utile de proposer ultérieurement.

M. Dumas, de Sétif, membre titulaire de la Société, est présent à la séance. Il demande à faire l'évocation de quelques-uns des Esprits qui se sont manifestés à lui, afin d'avoir un contrôle des communications qu'il a obtenues en Algérie. Le résultat de ces évocations est identique et confirme les réponses qui lui ont été faites. A la question de savoir s'il peut concourir efficacement à la propagation du Spiritisme en Afrique, il est répondu que non seulement il le peut, mais qu'il le doit.

Société Spirite au dix-huitième siècle.

A Monsieur le Président de la Société parisienne des Etudes spirites.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Ce n'est pas de 1853, époque où les Esprits commencèrent à se manifester par le mouvement des tables et par des coups frappés, que date le renouvellement des évocations. Dans l'historique du Spiritisme que nous lisons dans vos ouvrages, vous ne faites pas mention d'une Société comme la nôtre, dont l'existence, à ma grande surprise, m'est révélée par *Mercier*, dans son tableau de Paris, édition de 1788, chapitre intitulé : *Spiritualistes*, 12^o volume. Voici ce qu'il dit :

« Pourquoi la théologie, la philosophie et l'histoire font-elles mention de plusieurs apparitions d'Esprits, de génies ou de démons ? La créance d'une partie de l'antiquité était que chaque homme avait deux Esprits, l'un bon qui l'invitait à la vertu, l'autre mauvais qui l'invitait au mal.

« Une *secte nouvelle* ajoute foi au retour des Esprits en ce monde. J'ai entendu plusieurs personnes qui étaient réellement persuadées qu'il existe des moyens pour les évoquer. Nous sommes environnés d'un monde que nous n'apercevons pas. Autour de nous sont des êtres dont nous n'avons point l'idée ; doués d'une nature intellectuelle supérieure, ils nous voient. Point de vide dans l'univers : voilà ce qu'assurent les adeptes de la *science nouvelle*.

« Ainsi le retour des âmes des morts, cru de toute antiquité, et dont notre

philosophie se moquait, est adopté aujourd'hui *par des hommes qui ne sont, ni ignorants, ni superstitieux*. Tous ces Esprits, d'ailleurs, appelés dans l'Ecriture *les Princes de l'air* sont toujours sous le bon plaisir du maître de la nature. Aristote dit que les Esprits apparaissent souvent aux hommes pour les nécessités les uns des autres. Je ne fais que rapporter ici ce que les partisans de l'existence des génies nous disent.

« Si l'on croit à l'immortalité de l'âme, il faut admettre que cette multitude d'Esprits peuvent se manifester après la mort. Parmi cette foule de prodiges dont tous les pays de la terre sont remplis, *si un seul a eu lieu, l'incrédulité a tort*. Je crois donc qu'il n'y aurait pas moins de témérité à nier qu'à soutenir la vérité des apparitions. Nous sommes dans un monde inconnu. »

On n'accusera pas Mercier d'incrédulité et d'ignorance, et nous voyons dans l'extrait qui précède qu'il ne rejetait point *a priori* les manifestations des Esprits, quoiqu'il n'eût pas eu occasion d'en être témoin. Mais en homme sage, il suspendait son jugement jusqu'à plus ample informé. Déjà, à propos du magnétisme, il avait dit : « Cela est si mystérieux, si profond, si incroyable, qu'il faut rire ou tomber à genoux ; je n'ai fait ni l'un ni l'autre : *j'observe et j'attends*. »

Il serait intéressant de savoir pourquoi ces évocations, reprises en 1788 ont été interrompues jusqu'en 1853. Serait-ce parce que les membres de la Société qui s'en occupait auraient péri pendant la Révolution ? Il est fâcheux que Mercier n'ait pas fait connaître le nom du président de cette Société.

Agréez, etc.

« Det...

« Membre titulaire de la Société. »

Remarque. Le fait rapporté par Mercier a une importance capitale dont personne ne méconnaîtra la portée. Il prouve que, dès cette époque, des hommes recommandables par leur intelligence s'occupaient sérieusement de la science spirite. Quant à la cause qui amena la cessation de cette Société, il est sans doute probable que les troubles qui suivirent y eurent une grande part ; mais il n'est pas exact de dire que les évocations furent interrompues jusqu'en 1853. Vers cette dernière époque, il est vrai, les manifestations prirent un plus grand développement, mais il est avéré qu'elles n'avaient jamais cessé. En 1818, nous avons eu entre les mains une notice manuscrite sur la Société des Théosophes qui existait au commencement de ce siècle, et qui prétendait que, par le recueillement et la prière on pouvait se mettre en communication avec les Esprits ; c'était probablement la suite de celle dont parle Mercier. Dès l'année 1800, le célèbre abbé

Faria, de concert avec un chanoine de ses amis, ancien missionnaire au Paraguay, s'occupait de l'évocation et obtenait des communications écrites. Tous les jours nous apprenons que des personnes en avaient à Paris, bien avant qu'il ne fût question des Esprits d'Amérique. Mais il faut dire aussi qu'avant cette époque, tous ceux qui possédaient cette connaissance en faisaient mystère ; aujourd'hui qu'elle est dans le domaine public, elle se vulgarise, voilà toute la différence, et si c'était une chimère elle ne se serait pas implantée en quelques années dans les cinq parties du monde ; le bon sens en aurait déjà fait justice, précisément parce que chacun est à même de voir et de comprendre. Personne sans doute ne contestera les progrès que ces idées font chaque jour et cela dans les rangs les plus éclairés de la société. Or, une idée sur laquelle on appelle le raisonnement, qui grandit en plein jour, par la discussion et par l'examen, n'a pas les caractères d'une utopie.

Entretiens familiers d'outre-tombe.

Le Père Crépin.

(Société ; 2 septembre 1859.)

Les journaux ont annoncé dernièrement la mort d'un homme qui habitait Lyon, où il était connu sous le nom du père Crépin. Il était plusieurs fois millionnaire, et d'une avarice peu commune. Dans les derniers temps de sa vie, il était venu loger chez les époux Favre, qui s'étaient engagés à le nourrir moyennant 30 centimes par jour, déduction de dix centimes pour son tabac. Il possédait neuf maisons, et logeait précédemment dans l'une d'elles, dans une espèce de niche qu'il s'était fait faire sous l'escalier. A l'époque des loyers, il arrachait les affiches des rues pour se servir de ce papier pour ses quittances. L'arrêté municipal qui prescrivait le blanchiment des maisons lui causa un violent désespoir ; il fit des démarches pour obtenir une exception, mais ce fut inutilement. Il s'écriait qu'il était ruiné. S'il n'avait eu qu'une seule maison, il se serait résigné ; mais, ajoutait-il, il en avait neuf.

1. *Evocation.* - R. Me voici, que me voulez-vous ? Hélas ! mon or ! mon or ! qu'est-il devenu ?

2. Regrettez-vous la vie terrestre ? - R. Oh ! oui !

3. Pourquoi la regrettez-vous ? - Je ne puis plus toucher mon or, le compter et le renfermer.

4. A quoi employez-vous votre temps ? - R. Je suis encore bien attaché à la terre, et je me repens difficilement.